

# Le service citoyen débarque en Wallonie

«Vouloir rendre le service citoyen obligatoire, c'est contre-productif, c'est se tromper de débat.»

François RONVEAUX, ASBL « Service citoyen »

**300** services citoyens par an en Belgique : c'est le but de l'ASBL qui s'en occupe.

**En septembre, vingt jeunes wallons se lanceront pour six mois dans un service citoyen soutenu par la Wallonie.**

**Avant un projet national de grande ampleur ?**

## ● Martial DUMONT

**D**epuis 2013, la plateforme pour «Service citoyen» permet à 110 jeunes de réaliser un service citoyen de six mois. Soutenue par la Région bruxelloise, la plateforme ne peut malgré tout pas répondre à la demande.

De plus en plus de jeunes de 18 ans et plus montrent de l'intérêt pour cette expérience solidaire dans des domaines aussi variés que l'environnement, l'associatif, le logement durable, etc.

Mais en septembre, l'ASBL va étendre son offre à la Wallonie, notamment grâce à un soutien financier du gouvernement wallon.

Les vingt premiers jeunes wallons entameront donc leur parcours dans quelques jours. Vingt autres le démarreront en novem-

bre. L'objectif est de donner la possibilité à cent jeunes par an de faire un service citoyen. Et de le lancer en Flandre en 2017.

## **Un service fédéral bientôt institutionnalisé ?**

Trois cents services citoyens par an, voilà donc le but. Enfin, dans un premier temps. Parce que l'objectif avoué de l'ASBL, c'est de mettre sur pied un service citoyen volontaire sur le plan national. Et qui serait institutionnalisé, comme c'est le cas dans la plupart des grands pays européens : en France 60 000 jeunes font un service citoyen par an, en Italie, 45 000 et en Allemagne, plus de 50 000. Mais ces pays, il est vrai, ont immédiatement lancé l'initiative après la suppression du service militaire. En Belgique, vingt ans après sa disparition, le débat reste entier.

«En Belgique, on n'arrive pas à se mettre d'accord», déplore François Ronveaux, responsable de la plate-

forme. *Il y a déjà eu onze propositions de loi sur l'instauration du service citoyen. Elles n'ont jamais abouti. Et ont toujours été faites par des parlementaires de l'opposition.*

Une frilosité qui s'explique aussi par la complexité institutionnelle du pays.

«Pourtant, pratiquement tous les partis sont d'accord pour dire que le service citoyen volontaire serait un bien» ajoute François Ronveaux. Qui, cela dit, ne désespère pas de faire évoluer le dossier. Et de ren-

**«Nous sommes en crise du vivre ensemble. Et on est incapable de mettre sur pied un service citoyen...»**

dre officielle et fédérale la possibilité de faire un service citoyen. Une table ronde sur le sujet de-

vrait d'ailleurs se tenir en 2017 et regrouper les différents niveaux de pouvoir du pays. Car rien, dit l'ASBL, ne pourra se faire en grandes dimensions si tout le monde ne s'y met pas. Du coup, la trame est déjà élaborée.

«Le projet que nous envisageons implique le fédéral qui s'occuperait de tout l'aspect administratif: droit à la pension pour les jeunes qui entament un service, maintien des allocations de chômages, etc. Les Régions, elles s'occuperaient de l'opérationnel puisque

la plupart des missions qui sont proposées aux jeunes touchent à des compétences qui sont régionalisées. Les Communautés, enfin, s'occuperaient de tout l'aspect formation».

Le service citoyen resterait bien sûr volontaire et non pas obligatoire, comme le préconisait hier le président du cdH. Benoît Lutgen voudrait en effet instaurer un parcours citoyen obligatoire de cent jours pour tous les jeunes jusqu'à 35 ans.

« Se focaliser sur le caractère obligatoire, c'est passer à côté du sens du ser-

vice citoyen» estime encore François Ronveaux. Selon moi, tenter de faire ça à court terme, c'est impossible. Il y a 125 000 jeunes à accompagner, il faut définir les missions, que le service ne soit pas en concurrence avec l'emploi, etc. Tout ça prend du temps. honnêtement, ce serait déjà pas mal si on pouvait mettre au service citoyen 1 % des 125 000 jeunes par an pour atteindre 10 % dans dix ans» conclut le directeur de la plateforme «service citoyen». ■

► [www.service-citoyen.be](http://www.service-citoyen.be)

## 200 € par mois et 100 € de frais

P our faire un service citoyen, il faut avoir entre 18 et 25 ans. Le but : «Favoriser le développement personnel ainsi que l'intégration dans la société du jeune en tant que citoyen responsable, actif, critique et solidaire.»

Le jeune doit remplir un dossier où il choisira trois missions par ordre d'envie parmi les 100 que propose la plateforme.

Une interview est ensuite proposée où un tuteur représentant l'organisme d'accueil est présent. Le service citoyen

dure six mois. Et se réalise dans le cadre de volontariat. il ne s'agit donc pas d'un travail à proprement parler. Raison pour laquelle on ne parlera pas de rémunération mais bien d'indemnisation en matière de rentrées financières pour le jeune. Qui ne sont d'ailleurs pas très élevées : 10 euros environ par jour, soit 200 euros par mois plus 100 euros pour les frais de déplacement. Cette indemnisation est compatible avec les allocations familiales que les jeunes pourront donc continuer à percevoir tout au long de leur service. ■ M. Dum

## Le service militaire volontaire, une cata...

Le concept de service citoyen est né en 2008, sur les cendres du service civil qui était l'alternative au service militaire jusqu'en 1994. Et qui a ensuite disparu.

Une autre initiative, cela dit, a été lancée en 2010 : l'engagement volontaire militaire (EVMI). Officiellement le ministre de la Défense de l'époque, Pieter De Crem, voulait permettre aux jeunes d'accéder à des carrières à l'armée.

Mais dans les faits, estime Patrick Descy, de la CGSP, il s'agissait ni plus ni moins qu'une mesure budgétaire.

« Quand on engage un jeune à l'armée, il touche environ 1 150 euros par mois. Avec l'EVMI qui dure de 6 mois à 2 ans, on les paie 7 euros par jour ! Soit plus ou moins 150 euros par mois. C'est 1 000 euros de gagnés au moins pendant 6 mois sur chaque tête de pipe », constate le syndicaliste.

Cela dit, le service militaire volontaire ne doit pas faire faire de terribles économies à l'État : c'est un flop.

Selon la CGSP, entre 2010

**Le service militaire** volontaire ne rencontre pas un franc succès.

et 2014, seuls 296 jeunes se sont engagés. Parmi eux, 70 seulement sont allés au bout.

L'actuel ministre de la Défense, le N-VA Steven Vandeput, a nuancé ces chiffres. Selon lui, en 4 ans, il y aurait eu 348 incorporations sur les 840 postes qui étaient ouverts, soit un taux d'abandon de 57 % alors que la CGSP annonce 73 %.

Bref, quoi qu'il en soit, l'EVMI est un échec cuisant pour l'armée.

### À l'abandon

Depuis 2015, poursuit Patrick Descy, le service militaire volontaire est virtuellement tombé à l'abandon, même s'il existe toujours. La raison ? Le nouveau plan de Vandeput qui permet à des jeunes de s'engager sur une période de 8 ans maximum avec l'armée. Une autre entourage budgétaire insiste le syndicaliste. Qui juge également que ce système, comme l'EVMI, n'est pas favorable au jeune en matière d'expérience puisque celui-ci, lors de son passage à l'armée, ne réalise que des tâches strictement militaires.

Or, le but d'un service de ce genre est de pouvoir utiliser les compétences du jeune au sein de l'armée pour que celui-ci puisse les valoriser lorsqu'il quittera la Grande Muette pour entrer dans le monde du travail. Un projet dans ce sens (lire ci-dessous) existait lorsqu'André Flahaut était ministre de la Défense : il n'a jamais vu le jour. ■

**M. Dum.**

## « Une utilité sociale, pas une obligation »

Et si la Belgique revenait au service militaire

obligatoire ? Non-sens selon André Flahaut.

Qui préconise un Service d'utilité collective.

**L'**Allemagne est sur le point de réinstaurer le service militaire. En France, le candidat à la présidentielle Arnaud Montebourg soutient également un retour aux casernes..

Et si en Belgique on faisait pareil ? Revenir au service obligatoire suspendu depuis 1994, une idée judicieuse pour redonner aux jeunes, expérience, valeurs et encadrement ? Ou, simplement pour faire face à la menace ?

André Flahaut, ancien ministre de la Défense trouve l'idée doublement inconcevable.

*« D'abord, sur un plan budgétaire, c'est impossible. Il faudrait remettre sur pied un système de conscription qui coûterait trop cher. Ensuite, aujourd'hui, ce n'est pas de miliciens en nombre dont nous avons besoin. Les conflits armés ne sont plus symétri-*

*ques. Et l'armée a besoin de techniciens spécialisés et performants. »*

### Une autre armée

En revanche, Flahaut préconise un autre type d'armée où on retrouverait des volontaires à mi-chemin entre les militaires et les civils qui font un service citoyen.

*« Lorsque j'étais ministre de Défense, j'avais élaboré une loi qui instaurait un "Service d'utilité collective (SUC)" sur base d'une proposition du bourgmestre MR de Malmedy, M. Denis. Le but était d'engager des jeunes dans l'armée pour réaliser des tâches d'utilité collective et rendre service à la société après une formation de base. C'était une manière pour eux d'intégrer l'armée en se rendant utiles. La loi était finalement passée. Mais mon successeur n'a jamais pris les arrêtés*

**André Flahaut** avait fait passer le Service d'utilité collective. Sans suite...

*d'application »...*

Dans le débat actuel sur le service citoyen et au regard de la proposition de Benoît Lutgen de « mettre sur pied un parcours citoyen de 100 jours », il ne serait pas étonnant qu'André Flahaut revienne à la charge avec son projet de SUC... ■

**M. Dum.**